MODÈLE 012 | AUTHENTICITÉ ET EXPERTISE | RAPPORT

Rapport **d'expertise**

Rapport rédigé par un expert qui examine une œuvre, en établit l'authenticité, l'état et la valeur, et en expose la méthode et les conclusions.

À QUOI SERT CE MODÈLE

Il est demandé par un propriétaire, un assureur, un notaire ou une juridiction lors d'une vente, d'un héritage ou d'un sinistre. L'expert agréé y consigne ses observations, ses comparaisons et sa fourchette d'estimation. Le rapport engage la responsabilité de son auteur et sert de pièce justificative.

AVANT DE REMPLIR

- Exigez que le rapport cite les documents consultés et les œuvres de comparaison : un avis sans méthode est facilement contesté devant un assureur ou un juge.
- Distinguez la valeur de marché de la valeur d'assurance : elles ne répondent pas à la même finalité et peuvent différer sensiblement.
- Conservez le rapport avec les photographies prises lors de l'examen ; elles prouveront l'état de l'œuvre à la date de l'expertise.

Les passages entre crochets sont à remplacer par vos informations.

TEXTE DU DOCUMENT

RAPPORT D'EXPERTISE

Référence du dossier : [Numéro]

Expert : [Nom et prénom], agrément n° [Numéro], spécialité [Spécialité]

Demandeur : [Nom], en qualité de [Propriétaire / assureur / notaire]

Date de l'examen : [Date] à [Lieu]

1. **Mission confiée.** [Authentification, évaluation de la valeur de marché, évaluation pour assurance, avis sur l'état].
2. **Désignation de l'œuvre.** Titre [Titre], auteur ou attribution [Auteur], date [Date], technique [Technique], dimensions [Dimensions], signature [Signature].
3. **Origine et documents consultés.** Le demandeur a produit : [Facture, certificat antérieur, acte de succession, photographies anciennes].
4. **Examen matériel.** Observation à l'œil nu et sous [Lumière rasante, loupe, lumière ultraviolette] du support, de la couche picturale ou de la surface, de la signature et des marques au dos.
5. **Analyse stylistique et comparaisons.** L'œuvre est rapprochée des œuvres de référence suivantes : [Références]. Les points de concordance sont : [Points].
6. **État de conservation.** [Bon / moyen / mauvais] ; observations : [Craquelures, manques, restaurations visibles].
7. **Conclusions sur l'authenticité.** L'expert estime que l'œuvre est [authentique / attribuée à / d'authenticité non établie], pour les raisons exposées aux rubriques 4 et 5.
8. **Estimation.** Valeur retenue : [Fourchette en chiffres et en lettres], base de calcul : [Ventes comparables, état, provenance].

Réserves. Cette expertise est établie au vu des éléments présentés à la date indiquée. Toute découverte ultérieure peut conduire à la réviser.

Annexes. Sont jointes au présent rapport : les photographies de l'œuvre (face, dos, détails, signature), les relevés de mesures, les copies des documents produits par le demandeur et la liste des ouvrages ou catalogues consultés. L'expert déclare n'avoir aucun intérêt dans l'œuvre expertisée et n'avoir reçu aucune rémunération liée à son prix de vente.

Fait à [Lieu], le [Date].

L'expert (nom, qualité, signature et cachet)

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Nom et signature

Cachet, le cas échéant